



Document d'entrée en relation

Mme ou M.



L'ENTREPRISE

Fort d'une longue expérience dans le domaine du courtage en assurance, Le centre de gestion et d'informations financières (CGIF) est un cabinet de conseil en gestion de patrimoine, représenté par Cyril HOUSSEAU, titulaire d'un Mastère Spécialisé en gestion patrimoniale et immobilière accrédité par la conférence des grandes écoles, et M. François CLAY.

Nom : **Le Centre de Gestion et d'Informations Financières (CGIF)**

Siège social : 25, rue de Versailles 78150 Le Chesnay

Capital social : 8 000 €

SIREN : 423 388 313

SIRET : 423 388 313 000 29

NAF / APE : 6622Z

E-mail: cgif@wanadoo.fr tel: 01.39.43.06.12 Fax: 01.39.43.00.26 Site web: www.cgif.fr

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Le cabinet **CGIF** est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 07 027 421 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet

ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) :

Enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF, sous le n° E003077 (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org



IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie B, courtier en assurances.

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements) :

Catégorie courtier

Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers :

- un service de conseil indépendant
- une large gamme de contrats de crédit disponibles sur le marché
- rémunération de ce service indépendant

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 61 rue Taitbout, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Il est par ailleurs :

Démarcheur bancaire ou financier : auprès des sociétés Francois 1^{er}, Inter Invest, Altoinvest, 123 Venture, Ipsa

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA entreprise
Numéros de polices : 223264

	CIF	IAS	IOBSP	
Responsabilité Civile Professionnelle	2.000.000€	2.500.000€	2.000.000€	
Garantie Financière	115.000€		115.000€	

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr



concrétisez vos projets de vie

**PARTENAIRES
COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE ET
AUTRES FOURNISSEURS**

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération	% du capital dé tenu
ODDO	Assureur	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
GENERALI	Assureur	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
VIE PLUS	Assureur	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
SWISS LIFE	Assureur	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
INTENCIAL	Assureur	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
UAF LIFE	Assureur	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
MMA	Assureur	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
E-NOVLINE	Assureur	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
AXA	Assureur	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
Finaveo	Scété Investissement	CIF/ démarchage financier	Honoraires et (ou) commissions	0%
DNCA	Scété Investissement	CIF/ démarchage financier	Honoraires et (ou) commissions	0%
Tocqueville	Scété Investissement	CIF/ démarchage financier	Honoraires et (ou) commissions	0%
Financière de l'Echiquier	Scété Investissement	CIF/ démarchage financier	Honoraires et (ou) commissions	0%
Altoinvest	Scété Investissement	CIF/ démarchage financier	commissions	0%
Ipsa	Scété Investissement	CIF/ démarchage financier	commissions	0%
123 Venture	Scété Investissement	CIF/ démarchage financier	commissions	0%
Inter Invest	Scété Investissement	CIF/ démarchage financier	commissions	0%
Francois 1er	Scété Investissement	CIF/ démarchage financier	commissions	0%
Banque populaire	Banque	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
BNP Paribas	Banque	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
Société générale	Banque	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
Ciprés	Mutuelle	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
April	Mutuelle	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%
Alptis	Mutuelle	courtier	Honoraires et (ou) commissions	0%



MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués : Montant HT et TTC

Honoraire annuel fixe, forfait en TTC : 1.500€
Honoraire de recherche de financement, forfait en TTC : 600€
Honoraire sur audit en HT : 250€ / Heure

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 50% de ceux-ci.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

**(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12-Mai
24/04/13 et 20/11/13)**

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 25, rue de Versailles 78150 Le Chesnay
Par tel/ fax : 01.39.43.06.12 / 01.39.43.00.26
Ou par mail : cgif@wanadoo.fr

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

-dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;

-deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Saisir un médiateur :

Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi : Médiateur de l'Anacofi
92 rue d'Amsterdam
75009 Paris



Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Médiateur de l'AMF : Mme Marielle Cohen-Branche
Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse
75 082 Paris cedex 02

Site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>?

Médiateur de l'assurance :

La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441 PARIS CEDEX 09

Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

DATE ET SIGNATURE

Le client
Fait à : _____
Date : _____

Le conseiller
Fait à : _____
Date : _____

Signature : _____

Signature : _____